

DOCUMENTS A PRÉPARER POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION

- Livret de famille (**les 2 parents + tous les enfants**).
- Pour les enfants dont les parents sont séparés : jugement de divorce ou d'un document officiel précisant les modalités d'exercice de la garde et de la résidence de l'enfant. + **Accord écrit de l'autre parent** pour que l'enfant fasse sa scolarité au collège de Latresne.
- **Justificatif de domicile** (Avis de taxe d'habitation, Avis d'imposition ou de non-imposition. En cas de déménagement récent ou futur : actes notariés d'achat immobilier ou carte grise de véhicule indiquant la nouvelle adresse ou relevé de prestation C.A.F. indiquant la nouvelle adresse).
- Carnet de vaccinations.
- Relevé d'identité bancaire ou postal.
- Bulletins trimestriels de l'année dernière.
- 1 Certificat de sortie (ou exeat) de l'ancien collège.
- Dernier Avis d'imposition.

Inscriptions pour les élèves venant de l'étranger, hors Académie, hors Département :

Info : www.ac-bordeaux.fr/dsden33/

Scolarité – Inscription au collège.